

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02868

Numéro SIREN : 523 940 971

Nom ou dénomination : Airbus DS SLC

Ce dépôt a été enregistré le 14/07/2021 sous le numéro de dépôt 20719

SLC Comptes Annuels 2020

AIRBUS DS SLC SAS

31/12/2020

PRESENTATION DES COMPTES

I. BILAN AU 31/12/2020 (En €)

Rubriques	Notes	Montant brut		Amort. Prov.		31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé	I	AA				0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(1)						
Frais d'établissement		AB		AC	0	0	0
Frais de développement		CX		CQ	0	0	0
Concessions, brevets, droits similaires		AF	7 004 823	AG	6 504 751	500 072	731 554
Fonds commercial		AH	14 466 866	AI		14 466 866	14 466 866
Autres immobilisations incorporelles		AJ	3 123 388	AK	3 123 388	0	0
Avances, acomptes immob. Incorporelles		AL		AM		0	0
						0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(1)						
Terrains		AN		AO		0	0
Constructions		AP	11 998	AQ	11 998	0	0
Installations techniq., matériel, outillage		AR	36 852 268	AS	32 593 897	4 258 371	4 986 429
Autres immobilisations corporelles		AT	11 288 908	AU	9 668 383	1 620 525	1 458 305
Immobilisations en cours		AV	2 895	AW		2 895	2 895
Avances et acomptes		AX		AY		0	0
						0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(1)						
Participations par mise en équivalence		CS		CT		0	0
Autres participations		CU	481 770	CV		481 770	481 770
Créances rattachées à participations		BB		BC		0	0
Autres titres immobilisés		BD		BE		0	0
Prêts		BF		BG		0	0
Autres immobilisations financières		BH	101 864	BI		101 864	435 139
TOTAL II		BJ	73 334 779	BK	51 902 417	21 432 362	22 562 958
STOCKS ET EN-COURS	(2)						
Matières premières, approvisionnement		BL	0	BM		0	0
En-cours de production de biens		BN	26 544 145	BO		26 544 145	28 381 988
En-cours de production de services		BP		BQ		0	0
Produits intermédiaires et finis		BR		BS		0	0
Marchandises		BT	43 595 958	BU	7 715 687	35 880 271	40 206 727
Avances, acomptes versés/commandes		BV	179 473	BW		179 473	890 711
						0	0
CREANCES	(3) et (4)						
Créances clients & cptes rattachés		BX	64 173 704	BY	9 728 529	54 445 175	73 196 622
Autres créances		BZ	35 470 721	CA		35 470 721	23 082 053
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC		0	0
						0	0
DIVERS							
Valeurs mobilières de placement		CD		CE		0	0
Disponibilités		CF	11 009 320	CG		11 009 320	24 422 916
						0	0
COMPTES DE REGULARISATION	(5)						
Charges constatées d'avance		CH	88 168	CI		88 168	46 023
TOTAL III		CJ	181 061 489	CK	17 444 216	163 617 273	190 227 041
Frais émission d'emprunts à étaler	IV	CW	0		0	0	0
Primes rembourst des obligations	V	CM	0		0	0	0
Ecart de conversion actif	VI	CN	1 512		0	1 512	236 734
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	254 397 780	1A	69 346 633	185 051 148	213 026 734
<i>Dont part des créances à plus d'un an:</i>						<i>10 008 775</i>	<i>6 524 919</i>

Rubriques	Notes	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES	(6)		
Capital social ou individuel	DA	3 950 440	3 950 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	11 415 346	11 415 346
Ecart de réévaluation	DC		
Réserve légale	DD	395 044	395 044
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées	DF		
Autres réserves	DG		
Report à nouveau	DH	15 525 158	10 275 323
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	11 738 151	5 249 835
Subventions d'investissements	DJ		
Provisions réglementées	DK		
TOTAL I	DL	43 024 139	31 285 989
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL II	DO	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(7)		
Provisions pour risques	DP	10 843 427	6 458 464
Provisions pour charges	DQ	10 267 154	9 994 601
TOTAL III	DR	21 110 581	16 453 065
DETTES	(3) et (4)		
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU	56 777	
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs)	DV	9 534 110	3 946 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 724 820	2 754 312
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	42 810 478	59 338 500
Dettes fiscales et sociales	DY	19 018 931	21 107 446
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	46 740 473	77 179 124
COMPTES DE REGULARISATION	(5)		
Produits constatés d'avance	EB		
TOTAL IV	EC	120 885 591	164 325 383
Ecart de conversion passif	V	30 836	962 297
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	185 051 148	213 026 734
<i>Dont dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an:</i>		<i>120 885 591</i>	<i>161 571 071</i>
<i>Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque:</i>		<i>56 777</i>	

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020 (En €)

Rubriques	France		Exportation		Notes		31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	FA	28 355 416	FB	81 003 630		FC	109 359 046	127 214 681
Production - biens	FD		FE			FF	0	8 652 465
vente - services	FG	23 884 469	FH	26 628 165		FI	50 512 635	42 047 317
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	FJ	52 239 885	FK	107 631 796	(9)	FL	159 871 680	177 914 463
Production stockée						FM	-1 837 844	1 532 684
Production immobilisée						FN		
Subventions d'exploitation						FO	451 817	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						FP	6 392 211	1 404 627
Autres produits						FQ	3 471 700	3 099 094
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION					I	FR	168 349 565	183 950 868
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	8 495 748	16 425 869
Variation de stock (marchandises)						FT	-25 039 045	-14 072 175
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)						FU	67 885 916	49 325 000
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	1 044 410	444 550
Autres achats et charges externes						FW	37 620 666	70 173 652
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	1 837 568	3 272 302
Salaires et traitements						FY	33 086 808	33 872 246
Charges sociales						FZ	13 376 400	13 954 121
DOTATIONS D'EXPLOITATION								
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements						GA	2 674 359	2 643 193
- dotations aux provisions						GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	12 485 291	
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	5 271 720	1 768 796
Autres charges						GE	197 787	649 232
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION					II	GF	158 937 629	178 456 785
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	9 411 935	5 494 083
OPERATIONS EN COMMUN								
Bénéfice attribué ou perte transférée					III	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré					IV	GI		
PRODUITS FINANCIERS								
Produits financiers de participations						GJ		72 032
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						GK	438 715	64 406
Autres intérêts et produits assimilés						GL	75 099	79 438
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	235 222	219 525
Différences positives de change						GN	2 301 063	1 062 019
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		0
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS					V	GP	3 050 098	1 497 420
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
Intérêts et charges assimilées						GR	105 777	649 006
Différences négatives de change						GS	1 697 981	2 227 218
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES					VI	GU	1 803 758	2 876 224
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)						(11)	GV	1 246 340
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	10 658 276
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital						HB		1 726
Reprises sur provisions et transferts de charges						HC		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS					VII	HD	0	1 726
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						HE	10 867	173 756
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						HF	170	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						HG		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES					VIII	HH	11 037	173 756
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						(12)	HI	-11 037
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise					IX	HJ	-1 006 500	-13 750
Impôts sur les bénéfices					X	(13)	HK	-84 412
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	171 399 663	185 450 014
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	159 661 512	180 200 179
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)						HN	11 738 151	5 249 835
<i>Dont produits concernant les entreprises liées</i>								
<i>Dont intérêts concernant les entreprises liées</i>							105 777	34 404
<i>Dont transferts de charges</i>							126 557	126 557

III. ANNEXES

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Général

Aucun évènement significatif n'est survenu au cours de l'exercice clos le 31/12/2020.

Evènements subséquents

Airbus a mis en place une organisation de gestion de crise en réponse à l'épidémie de COVID-19 et gère la situation et évalue tous les impacts potentiels sur la production et les livraisons. Cependant l'impact global de l'épidémie de COVID-19 ne peut pas être raisonnablement évalué au moment de ce rapport. Les activités de l'entreprise, ses opérations et sa chaîne d'approvisionnement peuvent être interrompus et affectés de manière significative par l'épidémie et par l'incertitude que cela génère.

Il n'y a pas d'impact au 31 décembre 2019.

La pandémie du Covid-19 et ses conséquences sont des événements postérieurs à la clôture de l'exercice qui ne nécessitent pas une modification des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019. L'évaluation de l'ensemble des conséquences de cette crise sanitaire ne peut pas être raisonnablement effectuée à la date de ce rapport. Cet évènement ne remet cependant pas en cause l'hypothèse d'arrêté des comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2019 selon le principe de continuité d'exploitation

2. PRINCIPES COMPTABLES ET MISE EN ŒUVRE

Les comptes présentés dans ce document sont établis au 31 Décembre 2020. La période s'étend du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les comptes annuels de AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS sont établis et présentés selon les normes comptables définies par l'Autorité des Normes Comptable n° 2018-01 du 20 Avril 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Lors de l'établissement des états financiers, la direction est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants des actifs et passifs, sur les notes sur des actifs et passifs éventuels tels que présentés à la date de clôture, ainsi que sur les produits et charges. La Direction revoit régulièrement ces estimations, contrat par contrat, sur la base des informations dont elle dispose. Le total des produits et charges estimés au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation de la direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles, évaluées pour chaque contrat.

Les éléments significatifs faisant l'objet de telles estimations et hypothèses, comprennent le chiffre d'affaires et la marge comptabilisée au titre des contrats à long terme, les provisions pour risques et charges et la dépréciation des actifs immobilisés. Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les comptes de la société sont inclus dans les comptes consolidés de Airbus Group SE. A ce titre, elle ne publie pas de comptes consolidés propres.

Informations relatives à la société consolidante :

Airbus Group SE
Mendelweg 30, 2333 CS
Leiden, Pays-Bas

Siège social (statutaire zetel) : Amsterdam

La société est immatriculée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam (Handelsregister van de Kamer van Koophandel en Fabrieken voor Amsterdam) sous le n° 24288945.

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles :

La société applique depuis le 1er janvier 2005 les règlements :

- CRC n°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ;
- CRC n°2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou au coût de production lorsqu'elles sont produites par la société pour elle-même.

Les frais de recherche et développement, dans la mesure où ils ne sont ni financés par des concours extérieurs, ni engagés dans le cadre de contrats de vente, sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont constatés. Aucune dépense de recherche et développement ne figure en immobilisations incorporelles.

L'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations, selon les durées d'utilisation (2 ans à 20 ans).

En 2018, les règles et durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Règles d'amortissement pratiquées			
Natures	Comptes	Modes	Durées (an)
Licences et concessions	205000	L	10
Logiciels et autres immob.incorporelles	205600 à 208XX	L	3
Agts terrains	212500	L	10
Constr. S.-sol propres	213100	L	20
Batiment et Const .Industr.	213110	L	20
Batiment et Const .Légères	213120	L	6 Ans /8 Mois
Agts Constr. S.-sol propres	213500	L	10
Inst.Fixes de Construction	213510	L	10
Constr. S.-sol autri	214100	L	20
Inst. Tech. / Mat et Outillage	215000	L	3
Inst.complexes specialisées	215110	L	10
Matériels industriels	215410	L	80 mois
Matériels de précisions	215420	L	80 mois
Outillages industriels	215510	L	3
AAI Techn.Matériels Indust.	215710	L	10
Agts Constr. S.-sol autri	218100	L	10
Inst.générales agence amén.	218110	L	10
Matériel de transport	218210	L	4
Matériel de bureau	218310	L	80 mois
Matériel informatique	218320	L	4
Mobilier de bureau	218400	L	80 mois
Mobiliers et matériel cantine	218410	L	8
Matériel médical	218420	L	80 mois
Mobilier de démonstration	218430	L	8

La société pratique par ailleurs sur le plan fiscal des dotations accélérées aux amortissements (dégressifs ou exceptionnels) conformément aux dispositions légales en vigueur. L'excédent des amortissements fiscalement déduits sur les amortissements linéaires est comptabilisé en provisions réglementées au passif du bilan.

2.2 Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût d'achat ou à la valeur de souscription. Des dépréciations sont constituées à raison des moins-values latentes. Ces dépréciations sont évaluées par rapport à la quote-part de situation nette de la filiale lorsqu'il n'y a aucun élément prévisionnel de résultat. Dans le cas de données prévisionnelles de résultats futurs, une valorisation actualisée des flux futurs estimés est comparée avec le coût d'achat ou investi.

2.3 Stocks et en-cours

Les matières et autres approvisionnements sont valorisés au prix standard, sachant qu'il est appliqué un coefficient d'approvisionnement aux achats de matériels et d'équipements de sous-traitance.

Les stocks en "excès" : pour des raisons commerciales et concernant un fournisseur particulier (fournisseur quasi-unique de la société), AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS achète le matériel en "excès" de ce fournisseur, par rapport au plan de charges défini. Ce matériel est ensuite systématiquement déprécié à 100%.

Les stocks (dont le matériel) sont considérés comme obsolètes lorsque le matériel est non utilisé depuis plus de 6 mois et sont alors dépréciés à 100%.

Les stocks last buy: il s'agit des derniers achats de composants avant l'arrêt de la fabrication par un fournisseur. Ces stocks de last buy sont dépréciés à 100% lorsque le composant est identifié comme obsolète, et lorsque les composants sont considérés comme en excès par rapport aux besoins futurs de production.

Pour les rechanges: un pourcentage de dépréciation est appliqué en fonction de leur nature, le taux retenu depuis 2009 est de 85%.

Les stocks d'en-cours de production sont évalués à leur coût de production limité à leur valeur probable de réalisation:

- En coût historique pour les coûts dits externes (achats de matériels, de sous-traitance, de services et les frais de déplacement), sachant qu'il est appliqué un coefficient d'approvisionnement aux achats de matériels et d'équipements de sous-traitance ;
- En coût standard préétabli (taux horaire) multiplié par le nombre d'heures de production pour les coûts internes (taux horaire différent selon la catégorie de personnel).

Les frais généraux (commerciaux, administratifs et financiers) sont directement constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.4 Créances clients

Les créances clients comprennent les créances exigibles et les factures à établir relatives aux produits livrés non encore facturés à la clôture. Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet d'une dépréciation au cas par cas.

2.5 Opérations en devises

A l'exception des transactions décrites dans les paragraphes précédents, les dettes et créances libellées en devises étrangères sont converties au bilan sur la base du cours de change en vigueur à la clôture.

Les écarts de conversion actif ou passif alors constatés sont portés au bilan dans les postes « écarts de conversion actif » ou « écarts de conversion passif » selon le cas. Les écarts de change défavorables sur opérations en devises (pertes latentes) font l'objet de provisions pour risques dotées pour leur totalité au cours de l'exercice de la constatation de l'écart.

Ces dotations aux provisions ainsi que les pertes et profits de change réalisés sur l'exercice sont enregistrés en produits et charges financières du compte de résultat.

2.6 Provisions pour risques et charges

Provisions pour garanties données aux clients

La provision pour garanties données aux clients couvre le risque de malfaçon. Cette provision est constituée lors de la livraison des matériels sur une base statistique ou lors de l'identification d'un incident spécifique.

Provisions pour pertes latentes

Cf. 2.8 Modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et de la marge des contrats.

Provisions pour autres risques et charges

Il s'agit principalement de provisions sur contrats pour lesquels des risques de pénalités de retard, pénalités techniques (de consommation, de rendement, etc...) et autres risques de toute nature apparaissent, et qui peuvent être imputés contractuellement à la Société. Ces provisions sont constituées et utilisées (ou reprises) au fur et à mesure de la constatation ou de la disparition des risques du contrat, et au plus tard à la signature du procès-verbal de réception définitive, (ou lorsque les dernières réserves éventuelles ont été levées).

Provisions pour engagements de retraite et médailles du travail

La législation française prévoit, lors du départ en retraite des salariés d'une entreprise, le versement d'une indemnité de départ calculée en fonction du nombre d'années de service effectuées. Au cours de leur carrière, ces mêmes salariés peuvent avoir droit, lors de la remise de médailles du travail, à des gratifications exceptionnelles pouvant être également déterminées en fonction du nombre d'années de service. Ces deux types d'obligations se définissent comme des régimes à prestations définies dans la mesure où la société, en tant qu'employeur, s'engage sur le niveau de prestations à verser à ses salariés.

Pour déterminer la valeur actualisée, charges sociales incluses, de ses engagements, ainsi que le coût des services correspondant, la société utilise la méthode des unités de crédit projetées. Cette évaluation nécessite l'utilisation de différentes hypothèses actuarielles, notamment taux de rotation du personnel, taux d'actualisation et taux d'augmentation des salaires. La charge de l'exercice correspond au coût des services rendus pendant la période, à l'actualisation des engagements et à la totalité de la variation des engagements résultant du changement d'hypothèses actuarielles. Cette charge est enregistrée en résultat d'exploitation.

La provision inscrite au bilan correspond à la totalité des engagements sans aucun différé d'enregistrement au titre des changements d'hypothèses actuarielles. Ce traitement est en ligne avec les méthodes du groupe Airbus, et permet de ne pas générer d'écart au bilan entre la contribution aux comptes IFRS communiqués au groupe pour la préparation de ses comptes consolidés et les comptes de la société en normes comptables françaises.

Dans l'attente d'éclaircissement du législateur, il a été considéré que l'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2008 demeurait sans effet sur le montant de l'indemnité due en cas de départ en retraite à l'initiative du salarié.

2.7 Trésorerie

Une convention a été signée en 2015 entre AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS et Airbus Group SE. L'objet de la convention comprend la coordination des relations avec les banques, la centralisation de la trésorerie, l'exécution des transactions de trésorerie, les financements et placements financiers.

2.8 Chiffre d'affaires et appréhension du résultat

Le chiffre d'affaires est reconnu selon la méthode de l'avancement technique. Le taux d'avancement est mesuré par l'achèvement de lots techniques contractuels.

La marge des contrats est :

- Si positive, déagée en fonction de l'avancement du chiffre d'affaires ;
- Si négative, intégralement provisionnée dès que la perte probable est connue (provision pour pertes latentes).

La marge à terminaison des contrats à long terme est estimée sur la base d'analyses des coûts et des recettes à terminaison révisées de manière périodique et régulière pendant toute la durée de mise en œuvre des contrats.

2.9 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement financés sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation en même temps que leurs contreparties sont enregistrées en chiffre d'affaires ou en autres produits en fonction du pourcentage d'avancement du contrat. Les frais de recherche et de développement autofinancés par AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation.

3. NOTES SUR LES COMPTES

3.1 Notes sur le bilan

Note 1

Immobilisations- Valeurs brutes (K€)

	31/12/2019	Augmentations		Diminutions		31/12/2020
		Consécutives à une réévaluation / résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virement de poste à poste	Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou mise en équivalence	
Frais d'établissements	TOTAL	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	24 434	0	162	0	24 595
Terrain		0	0	0	0	0
Construction	Sur sol propre	0	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0
	Inst.gen., agenc. et amen. construction	12	0	0	0	12
Installation technique, matériel et outillage industriels		35 989	0	870	6	36 852
Autres immobilisations corporelles	Inst.gen., agenc. et amen. Divers	2 353	0	130	0	2 482
	Matériel de transport	18	0	0	0	18
	Matériel de bureau et mob. informatique	8 077	0	717	4	8 789
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		3	0	0	0	3
Avances et acomptes		0	0	0	0	0
	TOTAL III	46 450	0	1 716	10	48 156
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0	0
Autres participations		482	0	0	0	482
Autres titres immobilisés		0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		435	0	0	333	102
	TOTAL IV	917	0	0	333	584
	TOTAL GENERAL	71 801	0	1 877	343	73 335

Immobilisations- Amortissements et dépréciations (K€)

		Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles			
		31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Frais d'établissements	TOTAL I	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	9 235	393	0	9 628
Terrain		0	0	0	0
Construction	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Inst.gen., agenc. et amen. construction	12	0	0	12
Installation technique, matériel et outillage industriels		31 002	1 598	6	32 594
Autres immobilisations corporelles	Inst.gen., agenc. et amen. Divers	2 131	182	0	2 313
	Matériel de transport	18	0	0	18
	Matériel de bureau et mob. informatique	6 839	502	4	7 338
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
	TOTAL III	40 002	2 282	10	42 274
	TOTAL I + II + III	49 237	2 675	10	51 903

		Dépréciations des immobilisations financières			
		31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL IV	0	0	0	0

Note 2

STOCKS ET EN-COURS	K€			K€
	Brut	Dépreciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production	26 544	0	26 544	28 382
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	43 596	7 716	35 880	40 207
Total	70 140	7 716	62 424	68 589

VARIATION DES STOCKS ET EN-COURS EN VALEUR BRUTE	K€
Montant brut 31/12/2019	73 147
Entrées-Sorties	-3 007
Montant brut 31/12/2020	70 140

VARIATION DES PROVISIONS DES STOCKS ET EN-COURS	K€
Montant brut 31/12/2019	4 558
Dotations	7 716
Reprises	-4 558
Montant brut 31/12/2020	7 716

Note 3

CREANCES	K€		
	31/12/2020	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres immobilisations financières	102	102	0
Clients douteux ou litigieux	10 009	0	10 009
Autres créances clients	54 165	54 165	0
Personnel et comptes rattachés	140	140	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	14 141	14 141	0
Taxe sur la valeur ajoutée	3 500	3 500	0
Divers état et autres collectivités publiques	70	70	0
Groupe et associés	17 599	17 599	0
Débiteurs divers	20	20	0
Charges constatées d'avance	88	88	0
Total	99 834	89 826	10 009
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	0		
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>	0		

DETTES	K€			
	31/12/2020	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (à 1 an max. à l'origine)	57	57	0	0
Emprunts et dettes financières divers	4 643	4 643	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	42 810	42 810	0	0
Personnel et comptes rattachés	9 376	9 376	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 847	3 847	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	4 182	4 182	0	0
Impôts sur les bénéfices	895	895	0	0
Autres impôts, taxes et assimilés	720	720	0	0
Groupe et associés	4 892	4 892	0	0
Autres dettes	49 465	49 465	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
Total	120 886	120 886	0	0
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	0			
<i>Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	0			

Les créances et dettes ont, pour l'essentiel, une échéance à 1 an. Seules les créances rattachées aux clients douteux ont une échéance supérieure à 1 an.

Note 4

PRODUITS A RECEVOIR	K€
	31/12/2020
Produits à recevoir compris dans :	
• Créances d'exploitation (non encore facturés aux clients)	7 537
• Créances diverses	0
Total	7 537

CHARGES A PAYER	K€
	31/12/2020
Charges à payer non encore facturées ou appelées, comprises dans :	
• Dettes d'exploitation (factures non parvenues)	25 785
• Dettes fiscales et autres impôts	5 796
• Dettes sociales	3 847
Total	35 427

Note 5

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Produits constatés d'avance	0	0
Total	0	0

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Charges constatées d'avance	88	46
Total	88	46

Note 6

Capitaux propres (K€)	Solde au 01/01/2019	Distribution de dividendes 2019	Reprises 2019	Retour à la VNC	Résultat 2020	Solde au 31/12/2020
Capital	3 950					3 950
Prime d'émission & d'apport	11 415					11 415
Réserve légale	395					395
Réserves réglementées	0					0
Report à nouveau	10 275	5 250				15 525
Résultat de l'exercice	5 250	-5 250			11 738	11 738
Provisions réglementées	0					0
Total	31 286	0	0	0	11 738	43 024

Le capital est composé de 39 504 403 actions de 0,1 € de valeur nominale chacune, soit un capital social de 3 950 K€. Le capital social, à date de clôture, est détenu à hauteur de 100% par Airbus Defence and Space SAS.

La variation des capitaux propres s'explique principalement par le retour à la Valeur nette comptable d'Airbus DS SLC ainsi que la distribution de dividendes à Airbus Defence and Space SAS suite à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2017 et du résultat généré sur 2018.

Note 7

PROVISIONS	K€				31/12/2020
	31/12/2019	Dotations	Reprises		
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées	0	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0		0
Provisions pour risques et charges	16 452	5 272	614	0	21 109
Provisions pour pertes sur marchés à terme	147	0			147
Provisions pour pertes de change	237	0	235		2
Provisions pour pensions et obligations similaires	9 511	652	0		10 163
Autres provisions pour risques et charges	6 556	4 620	379		10 798
Provisions pour dépréciation	10 902	12 485	5 942	0	23 388
Sur incorporelles	0				0
Sur titres de participations	0				0
Autres immobilisations financières	0				0
Sur stocks et en-cours	4 558	7 716	4 558		7 716
Sur comptes clients	6 344	4 770	1 384		9 729
Autres provisions pour dépréciations	0				0
Total	27 354	17 757	6 557	0	44 497
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		17 757	6 321	0	
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		0	235	0	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		0	0	0	

La provision au titre des indemnités de départ à la retraite et médailles du travail se décompose comme suit :

- 8 242 K€ au titre des engagements de retraites, détaillés ci-dessous ;
- 1 921 K€ au titres des médailles du travail.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE	K€
	31/12/2020
Hypothèses	
Taux d'actualisation	1,50%
Taux d'augmentation des salaires	2,50%
Valeur actuarielle des droits accumulés	8 242
Pertes actuarielles non amorties	0
Montant provisionné au bilan	8 242

La charge annuelle s'analyse ainsi :	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Droits acquis durant l'année	934	280
Droits utilisés durant l'année	0	0
Coût financier sur la valeur actuarielle des droits accumulés avec projection de salaires	-338	590
Amortissement du différé	0	0
Charge nette de retraite (+)	596	870

Note 8

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS RECUS HORS BILAN	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Cautions reçues	0	0

ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Cautions bancaires en faveur des clients	1 350	1 336
Achats à terme de devises	0	0
Ventes à terme de devises	0	0

DETAIL DES COUVERTURES EN DEVISES AU 31/12/2020					K SAR	CTV K EUROS
VENTES						
- 1 an					0	0
+ 1 an					0	0
Total					0	0
ACHATS						
- 1 an					0	0
+ 1 an					0	0
Total					0	0

Le montant des cautions versées par l'entité AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS s'élève à 1 350 K€ au 31/12/2020.

3.2 Notes sur le compte de résultat

Note 9

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

CHIFFRE D'AFFAIRES	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
France	52 240	61 559
Hors France	107 632	116 356
Total	159 872	177 914

Le chiffre d'affaires est effectué sur le territoire national pour 33%, contre une contribution de 67% pour l'activité internationale.

Note 10

DETAILS CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Achats	64 723	66 100
Sous-traitance industrielle	17 427	19 328
Locations	4 211	9 308
Maintenance	1 051	1 862
Services extérieurs	2 463	2 724
Assurances	132	65
Total	90 007	99 387

Note 11

RESULTAT FINANCIER	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers nets		
• Intérêts et charges Airbus Group SE	439	-646
• Autres intérêts et charges	-31	213
• Dotations et reprises sur provisions	235	220
• Différence de change	603	-1 165
Total	1 246	-1 379

Le résultat financier est bénéficiaire à hauteur de 1 246 K€ au 31/12/2020. La variation, par rapport à l'exercice précédent, s'entend principalement par la fluctuation des taux de change entre 2019 et 2020.

Note 12

RESULTAT EXCEPTIONNEL	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Pénalités sur marchés	-12	2
Autres produits et charges exceptionnels	1	-174
Dotations/reprises amortissements dérogatoires	0	0
Total	-11	-172

Le résultat exceptionnel est déficitaire à hauteur de 11 K€ au 31/12/2020. La variation, par rapport à l'exercice précédent, s'entend principalement par la fluctuation des taux de change entre 2019 et 2020.

Note 13

La société AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS est intégrée à Airbus SAS depuis 2015 au titre de l'article 223 A du CGI.

Conformément à la convention d'intégration signée avec Airbus SAS, les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

" La filiale versera à la Société Mère, à titre de contribution de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value à long terme si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont la filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration (Principe de Neutralité).

A la sortie d'un exercice déficitaire la filiale ne sera titulaire à raison de cette situation, d'aucune créance sur la Société Mère.

Par ailleurs, les crédits d'impôt imputables sur l'impôt sur les sociétés et remboursables, en particulier le crédit d'impôt recherche et le crédit d'impôt formation, seront remboursés par la Société Mère à la filiale pour la fraction de leur montant qui ne trouve pas à s'imputer sur le montant de son impôt dû, dans les conditions et délais de droit commun comme si la filiale n'était pas intégrée. "

Au 31/12/2020, la société supporte un bénéfice de 11 738 K€.

Il est à noter que ces derniers éléments concernent uniquement les activités de la société réalisées sur le territoire national. La société est également soumise à des impôts sur les sociétés au titre de ses succursales à l'étranger. Le montant d'impôts sur les sociétés soumis à des administrations étrangères s'élève à 2 726 K€ au 31/12/2020.

4. AUTRES INFORMATIONS

Note 14

EFFECTIFS	31/12/2020
Effectif moyen	
Ingénieurs et cadres	342
Agents administratifs	12
Agents techniques et de maîtrise	4
Ouvriers	0
Apprentis et contrats de professionnalisation	8
Total effectif moyen	366

L'effectif moyen s'élève à 366 personnes sur l'exercice 2020.

Note 15

Frais de R&D	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Ensemble des frais de Recherche, Développement et Industrialisation	31 417	38 558

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 37 339 K€ au 31/12/2020. Ils s'entendent, en 2020 comme en 2019, hors crédit impôt recherche.

Note 16

Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Conformément à l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, l'information n'est pas à fournir car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction. Aucune avance n'a été consentie à l'égard de dirigeants sociaux au cours de l'exercice 2020.

Note 17

Parties liées

Les relations de la société AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS avec les entreprises du groupe Airbus sont détaillées ci-dessous :

Parties liées	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Compte-courant	12 708	-1 895
Créances clients	23 285	32 077
Dettes fournisseurs	-16 389	-22 514
Total	19 603	7 667

Note 18

Tableau des filiales et participations

Siège social	SIREN	Capital social (*)	Capitaux propres autres que le capital (*)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (En K€)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (En K€)	Cautions et avals donnés par la société (En K€)	Chiffre d'affaires hors taxe (*)	Résultat (bénéfice ou perte) (*)	Dividendes ou quote-part du résultat pris en compte par la société au cours de l'exercice	Observations
					Brute	Nette						
Brésil	.23.509.766/0001-00	63 863 K. R\$	27 321 K. R\$	10,63%	250	250	0	0	29 422 K. R\$	3 139 K. R\$	0	(*) Dernier exercice clos audité le 31/12/2020
France	434 914 164	2 201 K. €	4 150 K. €	12,70%	232	232	0	0	10 900 K.€	-580 K.€	0	(*) Dernier exercice clos audité le 31/12/2020

Airbus DS SLC
Société par actions simplifiée au capital de 3.950.440, 30 euros
Siège social : 1 boulevard Jean Moulin
ZAC de la Clef Saint Pierre 78990 ELANCOURT
523 940 971 RCS Versailles

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR ACTE SOUS SEING
PRIVE DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le trente juin,

La société Airbus Defence and Space SAS, société par actions simplifiée au capital de 29.821.072 euros, dont le siège social est situé 31, rue des Cosmonautes – ZI du Palays – 31402 Toulouse Cedex 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 393 341 516, représentée par Jean-Marc NASR dûment habilité (ci-après l'**Associé Unique**),

Propriétaire de 39.504.403 actions représentant la totalité du capital social de la société Airbus DS SLC, société par actions simplifiée au capital de 3.950.440,30 euros dont le siège social est situé 1, boulevard Jean Moulin – ZAC de la Clef Saint-Pierre – 78990 Elancourt, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 523 940 971 (ci-après, la **Société**),

Après avoir dûment informé Ernst & Young et Autres, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, des présentes décisions à prendre par acte sous seing privé,

Ayant à sa disposition et pris connaissance des documents suivants :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Le texte des projets de résolutions.

A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Quitus au Président de la Société et décharge du Commissaire aux comptes de sa mission pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Renouvellement du mandat du Directeur Général Délégué ;
- Pouvoirs pour les formalités.

L'Associé Unique déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Président sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et sur les comptes correspondants,
- du rapport du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission durant ledit exercice,

approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

L'Associé Unique, constate que le résultat de l'exercice 2020 est un bénéfice net comptable de 11 738 150,74€.

Sur proposition du Président, l'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice soit la somme de 11 738 150,74€ de la manière suivante :

- 100% du bénéfice de l'exercice soit la somme de 11 738 151€ sera affectée au poste « Report à nouveau » qui deviendra, suite à cette dotation, créateur d'un montant de 27 263 309 €.

Nous vous rappelons que conformément à l'article L.232-10 du Code de commerce, une réserve légale a été constituée pour un montant égal à 10% du capital social, soit 395.044,03 €, au titre de l'exercice 2015.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice	Montant distribués
2018	Pas de distribution
2019	Pas de distribution
2020	Pas de distribution

TROISIEME RESOLUTION

(Approbation des dépenses et charges non déductibles)

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte que les comptes de la Société ne font état de dépenses et charges non déductibles fiscalement telles que visées par les articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

QUATRIEME RESOLUTION

(Approbation des conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce)

L'Associé Unique prend acte qu'aucune convention soumise aux dispositions des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

CINQUIEME RESOLUTION

*(Quitus au Président de la Société et décharge
du Commissaire aux comptes de sa mission pour l'exercice clos le 31 décembre 2020)*

L'Associé Unique donne quitus entier et sans réserve au Président pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

L'Associé Unique décharge également le Commissaire aux comptes de sa mission pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

SIXIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat du Directeur Général Délégué)

L'Associé Unique renouvelle le mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur Éric DAVALO pour une nouvelle période de 3 ans, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2023.

SEPTIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Associé Unique donne tous pouvoirs aux "Petites Affiches", dont le siège social est situé à La Grande Arche, Paroi Nord 1 Parvis de La Défense 92 044 Paris – La Défense, porteur d'un original ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal qui constatera ces délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou réglementaires de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associé Unique.

La Société Airbus Defence and Space SAS
Associé Unique



Représentée par Monsieur Jean-Marc NASR



Airbus DS SLC

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Airbus DS SLC

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Airbus DS SLC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Airbus DS SLC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Pierre-Henri Pagnon

SLC Comptes Annuels 2020

AIRBUS DS SLC SAS

31/12/2020

PRESENTATION DES COMPTES

I. BILAN AU 31/12/2020 (En €)

Rubriques	Notes	Montant brut		Amort. Prov.		31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé	I	AA				0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(1)						
Frais d'établissement		AB		AC	0	0	0
Frais de développement		CX		CQ	0	0	0
Concessions, brevets, droits similaires		AF	7 004 823	AG	6 504 751	500 072	731 554
Fonds commercial		AH	14 466 866	AI		14 466 866	14 466 866
Autres immobilisations incorporelles		AJ	3 123 388	AK	3 123 388	0	0
Avances, acomptes immob. Incorporelles		AL		AM		0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(1)					0	0
Terrains		AN		AO		0	0
Constructions		AP	11 998	AQ	11 998	0	0
Installations techniq., matériel, outillage		AR	36 852 268	AS	32 593 897	4 258 371	4 986 429
Autres immobilisations corporelles		AT	11 288 908	AU	9 668 383	1 620 525	1 458 305
Immobilisations en cours		AV	2 895	AW		2 895	2 895
Avances et acomptes		AX		AY		0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(1)					0	0
Participations par mise en équivalence		CS		CT		0	0
Autres participations		CU	481 770	CV		481 770	481 770
Créances rattachées à participations		BB		BC		0	0
Autres titres immobilisés		BD		BE		0	0
Prêts		BF		BG		0	0
Autres immobilisations financières		BH	101 864	BI		101 864	435 139
TOTAL II		BJ	73 334 779	BK	51 902 417	21 432 362	22 562 958
STOCKS ET EN-COURS	(2)						
Matières premières, approvisionnement		BL	0	BM		0	0
En-cours de production de biens		BN	26 544 145	BO		26 544 145	28 381 988
En-cours de production de services		BP		BQ		0	0
Produits intermédiaires et finis		BR		BS		0	0
Marchandises		BT	43 595 958	BU	7 715 687	35 880 271	40 206 727
Avances, acomptes versés/commandes		BV	179 473	BW		179 473	890 711
CREANCES	(3) et (4)					0	0
Créances clients & cptes rattachés		BX	64 173 704	BY	9 728 529	54 445 175	73 196 622
Autres créances		BZ	35 470 721	CA		35 470 721	23 082 053
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC		0	0
DIVERS						0	0
Valeurs mobilières de placement		CD		CE		0	0
Disponibilités		CF	11 009 320	CG		11 009 320	24 422 916
COMPTES DE REGULARISATION	(5)					0	0
Charges constatées d'avance		CH	88 168	CI		88 168	46 023
TOTAL III		CJ	181 061 489	CK	17 444 216	163 617 273	190 227 041
Frais émission d'emprunts à étaler	IV	CW	0		0	0	0
Primes rembours des obligations	V	CM	0		0	0	0
Ecart de conversion actif	VI	CN	1 512		0	1 512	236 734
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	254 397 780	1A	69 346 633	185 051 148	213 026 734
<i>Dont part des créances à plus d'un an:</i>						<i>10 008 775</i>	<i>6 524 919</i>

Rubriques	Notes	31/12/2020	31/12/2019	
CAPITAUX PROPRES	(6)			
Capital social ou individuel	DA	3 950 440	3 950 440	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	11 415 346	11 415 346	
Ecart de réévaluation	DC			
Réserve légale	DD	395 044	395 044	
Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
Réserves réglementées	DF			
Autres réserves	DG			
Report à nouveau	DH	15 525 158	10 275 323	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	11 738 151	5 249 835	
Subventions d'investissements	DJ			
Provisions réglementées	DK			
TOTAL I	DL	43 024 139	31 285 989	
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs	DM			
Avances conditionnées	DN			
TOTAL II	DO	0	0	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(7)			
Provisions pour risques	DP	10 843 427	6 458 464	
Provisions pour charges	DQ	10 267 154	9 994 601	
TOTAL III	DR	21 110 581	16 453 065	
DETTES	(3) et (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS			
Autres emprunts obligataires	DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU	56 777		
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs)	DV	9 534 110	3 946 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 724 820	2 754 312	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	42 810 478	59 338 500	
Dettes fiscales et sociales	DY	19 018 931	21 107 446	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	46 740 473	77 179 124	
COMPTES DE REGULARISATION	(5)			
Produits constatés d'avance	EB			
TOTAL IV	EC	120 885 591	164 325 383	
Ecart de conversion passif	V	ED	30 836	962 297
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	185 051 148	213 026 734	
<i>Dont dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an:</i>		120 885 591	161 571 071	
<i>Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque:</i>		56 777		

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020 (En €)

Rubriques	France		Exportation		Notes		31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	FA	28 355 416	FB	81 003 630		FC	109 359 046	127 214 681
Production -biens	FD		FE			FF	0	8 652 465
Production vendue -services	FG	23 884 469	FH	26 628 165		FI	50 512 635	42 047 317
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	FJ	52 239 885	FK	107 631 796	(9)	FL	159 871 680	177 914 463
Production stockée						FM	-1 837 844	1 532 684
Production immobilisée						FN		
Subventions d'exploitation						FO	451 817	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						FP	6 392 211	1 404 627
Autres produits						FQ	3 471 700	3 099 094
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION					I	FR	168 349 565	183 950 868
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					(10)	FS	8 495 748	16 425 869
Variation de stock (marchandises)					(10)	FT	-25 039 045	-14 072 175
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					(10)	FU	67 885 916	49 325 000
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					(10)	FV	1 044 410	444 550
Autres achats et charges externes					(10)	FW	37 620 666	70 173 652
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	1 837 568	3 272 302
Salaires et traitements						FY	33 086 808	33 872 246
Charges sociales						FZ	13 376 400	13 954 121
DOTATIONS D'EXPLOITATION								
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements						GA	2 674 359	2 643 193
- dotations aux provisions						GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	12 485 291	
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	5 271 720	1 768 796
Autres charges						GE	197 787	649 232
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION					II	GF	158 937 629	178 456 785
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	9 411 935	5 494 083
OPERATIONS EN COMMUN								
Bénéfice attribué ou perte transférée					III	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré					IV	GI		
PRODUITS FINANCIERS								
Produits financiers de participations						GJ		72 032
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						GK	438 715	64 406
Autres intérêts et produits assimilés						GL	75 099	79 438
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	235 222	219 525
Différences positives de change						GN	2 301 063	1 062 019
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		0
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS					V	GP	3 050 098	1 497 420
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
Intérêts et charges assimilées						GR	105 777	649 006
Différences négatives de change						GS	1 697 981	2 227 218
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES					VI	GU	1 803 758	2 876 224
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)					(11)	GV	1 246 340	-1 378 804
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	10 658 276	4 115 279
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital						HB		1 726
Reprises sur provisions et transferts de charges						HC		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS					VII	HD	0	1 726
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						HE	10 867	173 756
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						HF	170	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						HG		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES					VIII	HH	11 037	173 756
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					(12)	HI	-11 037	-172 030
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise					IX	HJ	-1 006 500	-13 750
Impôts sur les bénéfices					X (13)	HK	-84 412	-1 292 836
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	171 399 663	185 450 014
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	159 661 512	180 200 179
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)						HN	11 738 151	5 249 835
<i>Dont produits concernant les entreprises liées</i>								
<i>Dont intérêts concernant les entreprises liées</i>							105 777	34 404
<i>Dont transferts de charges</i>							70 756	126 557

III. ANNEXES

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Général

Aucun évènement significatif n'est survenu au cours de l'exercice clos le 31/12/2020.

Evènements subséquents

Airbus a mis en place une organisation de gestion de crise en réponse à l'épidémie de COVID-19 et gère la situation et évalue tous les impacts potentiels sur la production et les livraisons. Cependant l'impact global de l'épidémie de COVID-19 ne peut pas être raisonnablement évalué au moment de ce rapport. Les activités de l'entreprise, ses opérations et sa chaîne d'approvisionnement peuvent être interrompus et affectés de manière significative par l'épidémie et par l'incertitude que cela génère.

Il n'y a pas d'impact au 31 décembre 2020.

La pandémie du Covid-19 et ses conséquences sont des événements postérieurs à la clôture de l'exercice qui ne nécessitent pas une modification des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020. L'évaluation de l'ensemble des conséquences de cette crise sanitaire ne peut pas être raisonnablement effectuée à la date de ce rapport. Cet évènement ne remet cependant pas en cause l'hypothèse d'arrêté des comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 selon le principe de continuité d'exploitation

2. PRINCIPES COMPTABLES ET MISE EN ŒUVRE

Les comptes présentés dans ce document sont établis au 31 Décembre 2020. La période s'étend du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les comptes annuels de AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS sont établis et présentés selon les normes comptables définies par l'Autorité des Normes Comptable n° 2018-01 du 20 Avril 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Lors de l'établissement des états financiers, la direction est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants des actifs et passifs, sur les notes sur des actifs et passifs éventuels tels que présentés à la date de clôture, ainsi que sur les produits et charges. La Direction revoit régulièrement ces estimations, contrat par contrat, sur la base des informations dont elle dispose. Le total des produits et charges estimés au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation de la direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles, évaluées pour chaque contrat.

Les éléments significatifs faisant l'objet de telles estimations et hypothèses, comprennent le chiffre d'affaires et la marge comptabilisée au titre des contrats à long terme, les provisions pour risques et charges et la dépréciation des actifs immobilisés. Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les comptes de la société sont inclus dans les comptes consolidés d'Airbus Group SE. A ce titre, elle ne publie pas de comptes consolidés propres.

Informations relatives à la société consolidante :

Airbus Group SE
Mendelweg 30, 2333 CS
Leiden, Pays-Bas

Siège social (statutaire zetel) : Amsterdam

La société est immatriculée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam (Handelsregister van de Kamer van Koophandel en Fabrieken voor Amsterdam) sous le n° 24288945.

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles :

La société applique depuis le 1er janvier 2005 les règlements :

- CRC n°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ;
- CRC n°2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou au coût de production lorsqu'elles sont produites par la société pour elle-même.

Les frais de recherche et développement, dans la mesure où ils ne sont ni financés par des concours extérieurs, ni engagés dans le cadre de contrats de vente, sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont constatés. Aucune dépense de recherche et développement ne figure en immobilisations incorporelles.

L'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations, selon les durées d'utilisation (2 ans à 20 ans).

En 2020, les règles et durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Règles d'amortissement pratiquées			
Natures	Comptes	Modes	Durées (an)
Licences et concessions	205000	L	10
Logiciels et autres immob.incorporelles	205600 à 208XX	L	3
Agts terrains	212500	L	10
Constr. S.-sol propres	213100	L	20
Batiment et Const .Industr.	213110	L	20
Batiment et Const .Légères	213120	L	6 Ans /8 Mois
Agts Constr. S.-sol propres	213500	L	10
Inst.Fixes de Construction	213510	L	10
Constr. S.-sol autri	214100	L	20
Inst. Tech. / Mat et Outillage	215000	L	3
Inst.complexes specialisées	215110	L	10
Matériels industriels	215410	L	80 mois
Matériels de précisions	215420	L	80 mois
Outillages industriels	215510	L	3
AAI Techn.Matériels Indust.	215710	L	10
Agts Constr. S.-sol autri	218100	L	10
Inst.générales agence amén.	218110	L	10
Matériel de transport	218210	L	4
Matériel de bureau	218310	L	80 mois
Matériel informatique	218320	L	4
Mobilier de bureau	218400	L	80 mois
Mobiliers et matériel cantine	218410	L	8
Matériel médical	218420	L	80 mois
Mobilier de démonstration	218430	L	8

La société pratique par ailleurs sur le plan fiscal des dotations accélérées aux amortissements (dégressifs ou exceptionnels) conformément aux dispositions légales en vigueur. L'excédent des amortissements fiscalement déduits sur les amortissements linéaires est comptabilisé en provisions réglementées au passif du bilan.

2.2 Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût d'achat ou à la valeur de souscription. Des dépréciations sont constituées à raison des moins-values latentes. Ces dépréciations sont évaluées par rapport à la quote-part de situation nette de la filiale lorsqu'il n'y a aucun élément prévisionnel de résultat. Dans le cas de données prévisionnelles de résultats futurs, une valorisation actualisée des flux futurs estimés est comparée avec le coût d'achat ou investi.

2.3 Stocks et en-cours

Les matières et autres approvisionnements sont valorisés au prix standard, sachant qu'il est appliqué un coefficient d'approvisionnement aux achats de matériels et d'équipements de sous-traitance.

Les stocks en "excès" : pour des raisons commerciales et concernant un fournisseur particulier (fournisseur quasi-unique de la société), AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS achète le matériel en "excès" de ce fournisseur, par rapport au plan de charges défini. Ce matériel est ensuite systématiquement déprécié à 100%.

Les stocks (dont le matériel) sont considérés comme obsolètes lorsque le matériel est non utilisé depuis plus de 6 mois et sont alors dépréciés à 100%.

Les stocks last buy: il s'agit des derniers achats de composants avant l'arrêt de la fabrication par un fournisseur. Ces stocks de last buy sont dépréciés à 100% lorsque le composant est identifié comme obsolète, et lorsque les composants sont considérés comme en excès par rapport aux besoins futurs de production.

Pour les rechanges: un pourcentage de dépréciation est appliqué en fonction de leur nature, le taux retenu depuis 2009 est de 85%.

Les stocks d'en-cours de production sont évalués à leur coût de production limité à leur valeur probable de réalisation:

- En coût historique pour les coûts dits externes (achats de matériels, de sous-traitance, de services et les frais de déplacement), sachant qu'il est appliqué un coefficient d'approvisionnement aux achats de matériels et d'équipements de sous-traitance ;
- En coût standard préétabli (taux horaire) multiplié par le nombre d'heures de production pour les coûts internes (taux horaire différent selon la catégorie de personnel).

Les frais généraux (commerciaux, administratifs et financiers) sont directement constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.4 Créances clients

Les créances clients comprennent les créances exigibles et les factures à établir relatives aux produits livrés non encore facturés à la clôture. Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet d'une dépréciation au cas par cas.

2.5 Opérations en devises

A l'exception des transactions décrites dans les paragraphes précédents, les dettes et créances libellées en devises étrangères sont converties au bilan sur la base du cours de change en vigueur à la clôture.

Les écarts de conversion actif ou passif alors constatés sont portés au bilan dans les postes « écarts de conversion actif » ou « écarts de conversion passif » selon le cas. Les écarts de change défavorables sur opérations en devises (pertes latentes) font l'objet de provisions pour risques dotées pour leur totalité au cours de l'exercice de la constatation de l'écart.

Ces dotations aux provisions ainsi que les pertes et profits de change réalisés sur l'exercice sont enregistrés en produits et charges financières du compte de résultat.

2.6 Provisions pour risques et charges

Provisions pour garanties données aux clients

La provision pour garanties données aux clients couvre le risque de malfaçon. Cette provision est constituée lors de la livraison des matériels sur une base statistique ou lors de l'identification d'un incident spécifique.

Provisions pour pertes latentes

Cf. 2.8 Modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et de la marge des contrats.

Provisions pour autres risques et charges

Il s'agit principalement de provisions sur contrats pour lesquels des risques de pénalités de retard, pénalités techniques (de consommation, de rendement, etc...) et autres risques de toute nature apparaissent, et qui peuvent être imputés contractuellement à la Société. Ces provisions sont constituées et utilisées (ou reprises) au fur et à mesure de la constatation ou de la disparition des risques du contrat, et au plus tard à la signature du procès-verbal de réception définitive, (ou lorsque les dernières réserves éventuelles ont été levées).

Provisions pour engagements de retraite et médailles du travail

La législation française prévoit, lors du départ en retraite des salariés d'une entreprise, le versement d'une indemnité de départ calculée en fonction du nombre d'années de service effectuées. Au cours de leur carrière, ces mêmes salariés peuvent avoir droit, lors de la remise de médailles du travail, à des gratifications exceptionnelles pouvant être également déterminées en fonction du nombre d'années de service. Ces deux types d'obligations se définissent comme des régimes à prestations définies dans la mesure où la société, en tant qu'employeur, s'engage sur le niveau de prestations à verser à ses salariés.

Pour déterminer la valeur actualisée, charges sociales incluses, de ses engagements, ainsi que le coût des services correspondant, la société utilise la méthode des unités de crédit projetées. Cette évaluation nécessite l'utilisation de différentes hypothèses actuarielles, notamment taux de rotation du personnel, taux d'actualisation et taux d'augmentation des salaires. La charge de l'exercice correspond au coût des services rendus pendant la période, à l'actualisation des engagements et à la totalité de la variation des engagements résultant du changement d'hypothèses actuarielles. Cette charge est enregistrée en résultat d'exploitation.

La provision inscrite au bilan correspond à la totalité des engagements sans aucun différé d'enregistrement au titre des changements d'hypothèses actuarielles. Ce traitement est en ligne avec les méthodes du groupe Airbus, et permet de ne pas générer d'écart au bilan entre la contribution aux comptes IFRS communiqués au groupe pour la préparation de ses comptes consolidés et les comptes de la société en normes comptables françaises.

Dans l'attente d'éclaircissement du législateur, il a été considéré que l'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2008 demeurait sans effet sur le montant de l'indemnité due en cas de départ en retraite à l'initiative du salarié.

2.7 Trésorerie

Une convention a été signée en 2015 entre AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS et Airbus Group SE. L'objet de la convention comprend la coordination des relations avec les banques, la centralisation de la trésorerie, l'exécution des transactions de trésorerie, les financements et placements financiers.

2.8 Chiffre d'affaires et appréhension du résultat

Le chiffre d'affaires est reconnu selon la méthode de l'avancement technique. Le taux d'avancement est mesuré par l'achèvement de lots techniques contractuels.

La marge des contrats est :

- Si positive, dégagée en fonction de l'avancement du chiffre d'affaires ;
- Si négative, intégralement provisionnée dès que la perte probable est connue (provision pour pertes latentes).

La marge à terminaison des contrats à long terme est estimée sur la base d'analyses des coûts et des recettes à terminaison révisées de manière périodique et régulière pendant toute la durée de mise en œuvre des contrats.

2.9 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement financés sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation en même temps que leurs contreparties sont enregistrées en chiffre d'affaires ou en autres produits en fonction du pourcentage d'avancement du contrat. Les frais de recherche et de développement autofinancés par AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation.

3. NOTES SUR LES COMPTES

3.1 Notes sur le bilan

Note 1

Immobilisations- Valeurs brutes (K€)

	31/12/2019	Augmentations		Diminutions		31/12/2020
		Consécutives à une réévaluation / résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virement de poste à poste	Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou mise en équivalence	
Frais d'établissements	TOTAL	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	24 434	0	162	0	24 595
Terrain		0	0	0	0	0
Construction	Sur sol propre	0	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0
	Inst.gen., agenc. et amen. construction	12	0	0	0	12
Installation technique, matériel et outillage industriels		35 989	0	870	6	36 852
Autres immobilisations corporelles	Inst.gen., agenc. et amen. Divers	2 353	0	130	0	2 482
	Matériel de transport	18	0	0	0	18
	Matériel de bureau et mob. informatique	8 077	0	717	4	8 789
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		3	0	0	0	3
Avances et acomptes		0	0	0	0	0
	TOTAL III	46 450	0	1 716	10	48 156
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0	0
Autres participations		482	0	0	0	482
Autres titres immobilisés		0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		435	0	0	333	102
	TOTAL IV	917	0	0	333	584
	TOTAL GENERAL	71 801	0	1 877	343	73 335

Immobilisations- Amortissements et dépréciations (K€)

		Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles			
		31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Frais d'établissements	TOTAL I	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	9 235	393	0	9 628
Terrain		0	0	0	0
Construction	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Inst.gen., agenc. et amen. construction	12	0	0	12
Installation technique, matériel et outillage industriels		31 002	1 598	6	32 594
Autres immobilisations corporelles	Inst.gen., agenc. et amen. Divers	2 131	182	0	2 313
	Matériel de transport	18	0	0	18
	Matériel de bureau et mob. informatique	6 839	502	4	7 338
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
	TOTAL III	40 002	2 282	10	42 274
	TOTAL I + II + III	49 237	2 675	10	51 903

		Dépréciations des immobilisations financières			
		31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL IV	0	0	0	0

Note 2

STOCKS ET EN-COURS	K€			K€
	Brut	Dépreciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production	26 544	0	26 544	28 382
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	43 596	7 716	35 880	40 207
Total	70 140	7 716	62 424	68 589

VARIATION DES STOCKS ET EN-COURS EN VALEUR BRUTE	K€
Montant brut 31/12/2019	73 147
Entrées- Sorties	-3 007
Montant brut 31/12/2020	70 140

VARIATION DES PROVISIONS DES STOCKS ET EN-COURS	K€
Montant brut 31/12/2019	4 558
Dotations	7 716
Reprises	-4 558
Montant brut 31/12/2020	7 716

Note 3

CREANCES	K€		
	31/12/2020	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres immobilisations financières	102	102	0
Clients douteux ou litigieux	10 009	0	10 009
Autres créances clients	54 165	54 165	0
Personnel et comptes rattachés	140	140	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	14 141	14 141	0
Taxe sur la valeur ajoutée	3 500	3 500	0
Divers état et autres collectivités publiques	70	70	0
Groupe et associés	17 599	17 599	0
Débiteurs divers	20	20	0
Charges constatées d'avance	88	88	0
Total	99 834	89 826	10 009
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	0		
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>	0		

DETTES	K€			
	31/12/2020	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (à 1 an max. à l'origine)	57	57	0	0
Emprunts et dettes financières divers	4 643	4 643	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	42 810	42 810	0	0
Personnel et comptes rattachés	9 376	9 376	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 847	3 847	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	4 182	4 182	0	0
Impôts sur les bénéfices	895	895	0	0
Autres impôts, taxes et assimilés	720	720	0	0
Groupe et associés	4 892	4 892	0	0
Autres dettes	49 465	49 465	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
Total	120 886	120 886	0	0
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	0			
<i>Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	0			

Les créances et dettes ont, pour l'essentiel, une échéance à 1 an. Seules les créances rattachées aux clients douteux ont une échéance supérieure à 1 an.

Note 4

PRODUITS A RECEVOIR	K€
	31/12/2020
Produits à recevoir compris dans :	
• Créances d'exploitation (non encore facturés aux clients)	7 537
• Créances diverses	0
Total	7 537

CHARGES A PAYER	K€
	31/12/2020
Charges à payer non encore facturées ou appelées, comprises dans :	
• Dettes d'exploitation (factures non parvenues)	25 785
• Dettes fiscales et autres impôts	5 796
• Dettes sociales	3 847
Total	35 427

Note 5

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Produits constatés d'avance	0	0
Total	0	0

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Charges constatées d'avance	88	46
Total	88	46

Note 6

Capitaux propres (K€)	Solde au 01/01/2019	Distribution de dividendes 2019	Reprises 2019	Retour à la VNC	Résultat 2020	Solde au 31/12/2020
Capital	3 950					3 950
Prime d'émission & d'apport	11 415					11 415
Réserve légale	395					395
Réserves réglementées	0					0
Report à nouveau	10 275	5 250				15 525
Résultat de l'exercice	5 250	-5 250			11 738	11 738
Provisions réglementées	0					0
Total	31 286	0	0	0	11 738	43 024

Le capital est composé de 39 504 403 actions de 0,1 € de valeur nominale chacune, soit un capital social de 3 950 K€. Le capital social, à date de clôture, est détenu à hauteur de 100% par Airbus Defence and Space SAS.

Note 7

PROVISIONS	K€				31/12/2020
	31/12/2019	Dotations	Reprises		
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées	0	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0		0
Provisions pour risques et charges	16 452	5 272	614	0	21 109
Provisions pour pertes sur marchés à terme	147	0			147
Provisions pour pertes de change	237	0	235		2
Provisions pour pensions et obligations similaires	9 511	652	0		10 163
Autres provisions pour risques et charges	6 556	4 620	379		10 798
Provisions pour dépréciation	10 902	12 485	5 942	0	23 388
Sur incorporelles	0				0
Sur titres de participations	0				0
Autres immobilisations financières	0				0
Sur stocks et en-cours	4 558	7 716	4 558		7 716
Sur comptes clients	6 344	4 770	1 384		9 729
Autres provisions pour dépréciations	0				0
Total	27 354	17 757	6 557	0	44 497
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		17 757	6 321	0	
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		0	235	0	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		0	0	0	

La provision au titre des indemnités de départ à la retraite et médailles du travail se décompose comme suit :

- 8 242 K€ au titre des engagements de retraites, détaillés ci-dessous ;
- 1 921 K€ au titres des médailles du travail.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE	K€	
	31/12/2020	
Hypothèses		
Taux d'actualisation	1,50%	
Taux d'augmentation des salaires	2,50%	
Valeur actuarielle des droits accumulés	8 242	
Pertes actuarielles non amorties	0	
Montant provisionné au bilan	8 242	

La charge annuelle s'analyse ainsi :	K€	
	31/12/2020	31/12/2019
Droits acquis durant l'année	934	280
Droits utilisés durant l'année	0	0
Coût financier sur la valeur actuarielle des droits accumulés avec projection de salaires	-338	590
Amortissement du différé	0	0
Charge nette de retraite (+)	596	870

Note 8

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS RECUS HORS BILAN	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Cautions reçues	0	0

ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Cautions bancaires en faveur des clients	1 350	1 336
Achats à terme de devises	0	0
Ventes à terme de devises	0	0

DETAIL DES COUVERTURES EN DEVISES AU 31/12/2020					K SAR	CTV K EUROS
VENTES						
- 1 an					0	0
+ 1 an					0	0
<i>Total</i>					0	0
ACHATS						
- 1 an					0	0
+ 1 an					0	0
<i>Total</i>					0	0

Le montant des cautions versées par l'entité AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS s'élève à 1 350 K€ au 31/12/2020.

3.2 Notes sur le compte de résultat

Note 9

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

CHIFFRE D'AFFAIRES	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
France	52 240	61 559
Hors France	107 632	116 356
<i>Total</i>	159 872	177 914

Le chiffre d'affaires est effectué sur le territoire national pour 33%, contre une contribution de 67% pour l'activité internationale.

Note 10

DETAILS CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Achats	64 723	66 100
Sous-traitance industrielle	17 427	19 328
Locations	4 211	9 308
Maintenance	1 051	1 862
Services extérieurs	2 463	2 724
Assurances	132	65
<i>Total</i>	90 007	99 387

Note 11

RESULTAT FINANCIER	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers nets		
• Intérêts et charges Airbus Group SE	439	-646
• Autres intérêts et charges	-31	213
• Dotations et reprises sur provisions	235	220
• Différence de change	603	-1 165
Total	1 246	-1 379

Le résultat financier est bénéficiaire à hauteur de 1 246 K€ au 31/12/2020. La variation, par rapport à l'exercice précédent, s'entend principalement par la fluctuation des taux de change entre 2019 et 2020.

Note 12

RESULTAT EXCEPTIONNEL	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Pénalités sur marchés	-12	2
Autres produits et charges exceptionnels	1	-174
Dotations/reprises amortissements dérogatoires	0	0
Total	-11	-172

Le résultat exceptionnel est déficitaire à hauteur de 11 K€ au 31/12/2020. La variation, par rapport à l'exercice précédent, s'entend principalement par la fluctuation des taux de change entre 2019 et 2020.

Note 13

La société AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS est intégrée à Airbus SAS depuis 2015 au titre de l'article 223 A du CGI.

Conformément à la convention d'intégration signée avec Airbus SAS, les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

" La filiale versera à la Société Mère, à titre de contribution de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value à long terme si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont la filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration (Principe de Neutralité).

A la sortie d'un exercice déficitaire la filiale ne sera titulaire à raison de cette situation, d'aucune créance sur la Société Mère.

Par ailleurs, les crédits d'impôt imputables sur l'impôt sur les sociétés et remboursables, en particulier le crédit d'impôt recherche et le crédit d'impôt formation, seront remboursés par la Société Mère à la filiale pour la fraction de leur montant qui ne trouve pas à s'imputer sur le montant de son impôt dû, dans les conditions et délais de droit commun comme si la filiale n'était pas intégrée. "

Au 31/12/2020, la société supporte un bénéfice de 11 738 K€.

Il est à noter que ces derniers éléments concernent uniquement les activités de la société réalisées sur le territoire national. La société est également soumise à des impôts sur les sociétés au titre de ses succursales à l'étranger. Le montant d'impôts sur les sociétés soumis à des administrations étrangères s'élève à 2 726 K€ au 31/12/2020.

4. AUTRES INFORMATIONS

Note 14

EFFECTIFS	31/12/2020
Effectif moyen	
Ingénieurs et cadres	342
Agents administratifs	12
Agents techniques et de maîtrise	4
Ouvriers	0
Apprentis et contrats de professionnalisation	8
Total effectif moyen	366

L'effectif moyen s'élève à 366 personnes sur l'exercice 2020.

Note 15

Frais de R&D	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Ensemble des frais de Recherche, Développement et Industrialisation	31 417	38 558

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 37 339 K€ au 31/12/2020. Ils s'entendent, en 2020 comme en 2019, hors crédit impôt recherche.

Note 16

Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Conformément à l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, l'information n'est pas à fournir car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction. Aucune avance n'a été consentie à l'égard de dirigeants sociaux au cours de l'exercice 2020.

Note 17

Parties liées

Les relations de la société AIRBUS DS SLC SAS avec les entreprises du groupe Airbus sont détaillées ci-dessous :

Parties liées	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Compte-courant	12 708	-1 895
Créances clients	23 285	32 077
Dettes fournisseurs	-16 389	-22 514
Total	19 603	7 667

Note 18

Tableau des filiales et participations

Siège social	SIREN	Capital social (*)	Capitaux propres autres que le capital (*)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (En K€)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (En K€)	Cautions et avals donnés par la société (En K€)	Chiffre d'affaires hors taxe (*)	Résultat (bénéfice ou perte) (*)	Dividendes ou quote-part du résultat pris en compte par la société au cours de l'exercice	Observations
					Brute	Nette						
Brésil	.23.509.766/0001-00	63 863 K. R\$	27 321 K. R\$	10,63%	250	250	0	0	29 422 K. R\$	3 139 K. R\$	0	(*) Dernier exercice clos audité le 31/12/2020
France	434 914 164	2 201 K. €	4 150 K. €	12,70%	232	232	0	0	10 900 K.€	-580 K.€	0	(*) Dernier exercice clos audité le 31/12/2020